

Utopie 3 : limiter le revenu maximum (le facteur 12)*

De quoi s'agit-il ?

- L'inégalité de partage des bénéfices favorise exagérément le capital au détriment des salaires.
- Les inégalités de salaires produisent celles des revenus qui s'accroissent d'année en année, ex : le patron de Peugeot touchait 35 Smic en 1988 et 166 Smic en 2002.
- Les inégalités des revenus entraînent celles des patrimoines dont certains atteignent des niveaux aberrants, ex : la fortune du patron de LVMH est passée de 3,3 à 23 milliards d'euros en 10 ans.
- Ces inégalités économiques au caractère cumulatif induisent nombre d'inégalités sociales.

Quels seraient les bienfaits de cette proposition ?

- Plafonner à 12 les écarts entre les revenus salariaux serait d'une efficacité redoutable pour redistribuer la richesse, ex : chez Danone, redistribuer 30 % du salaire du 1 % les mieux payés aux 20 % des salariés les moins bien payés permettrait de doubler leurs salaires. Cet accroissement, intégralement dépensé, alimenterait le moteur économique et non la bulle financière.
- Généraliser ce principe à l'ensemble de l'économie permettrait d'éradiquer la pauvreté en France.

Qui en bénéficierait ?

- Réduire (un peu) la richesse de certains pourrait éviter à tous d'être un jour beaucoup plus pauvres.
- Tout indique que les citoyens d'une société plus égalitaire se porteraient mieux.
- Une société moins inégalitaire est plus démocratique et facilite l'accès de tous au débat politique.
- Le facteur 12 est un moyen essentiel pour atteindre l'objectif du facteur 4 au niveau de l'énergie.

Qui en souffrirait ?

- L'accroissement des inégalités porte préjudice à tous, y compris aux plus favorisés. L'ensemble de la population des sociétés inégalitaires est affecté par des problèmes sanitaires et sociaux.
- Il y a un lien entre les inégalités et les dégâts écologiques : plus on est riche, plus on pollue, de sorte que ce sont les riches qui détruisent la planète, ex : si tout le monde vivait comme les Canadiens, il nous faudrait 4,5 planètes (nécessaires pour régénérer les ressources utilisées).
- Les pauvres sont les plus vulnérables aux transformations de nos écosystèmes.

Quelles valeurs sont-elles en jeu ?

- Plafonner les revenus aurait de multiples conséquences :
 - Justice sociale, favorable à la prospérité de chacun plus qu'au PIB.
 - Bienfait écologique : les très hauts revenus offrent un mauvais exemple à la société.
 - Bienfait économique : moins dépendre des énergies fossiles, un vrai projet de société.
 - Vivre heureux, dans la joie de belles relations humaines ... mais en gagnant moins.
- Face aux menaces, les petits efforts quotidiens contribuent à l'évolution de nos pratiques sociales.

Quels problèmes ou difficultés faudrait-il surmonter ?

- Réduire les salaires excessifs permettrait d'attirer les « meilleurs » vers des travaux socialement utiles et mieux rémunérés, comme dans l'économie sociale et solidaire où le travail est valorisé et reconnu par d'autres moyens que la seule rémunération.
- En substituant l'énergie naturelle (charbon, pétrole, gaz) au travail humain, la Révolution Industrielle a porté les capacités de chaque Français de 150 à 60.000 kWh/an (400 fois plus). L'environnement a subi l'impact. C'est surtout l'énergie qui fait fonctionner l'industrie, non le travail humain.
- L'énergie est omniprésente dans la vie de l'économie, mais son rôle est sous-estimé. Sa disponibilité limitée invite à combattre son gaspillage, réduire son besoin et accroître son efficacité.

Quelles étapes pour y parvenir ?

- La transition, et la refonte industrielle et économique qu'elle suppose, devrait prendre la forme d'un vaste programme énergétique, climatique et écologique.
- Il relèverait de la puissance publique d'imposer dans toutes les entreprises un plafonnement qui n'excède pas le facteur 12. On imagine les difficultés à surmonter.
- Le facteur 4 est l'engagement pris par la France d'émettre 4 fois moins de CO₂ en 2050 par rapport à 1990. Le facteur 12 est un moyen essentiel pour y parvenir dans le domaine énergétique.
- Le PIB ne peut rendre compte des progrès visés, il faut mesurer autrement la richesse créée.

Cela se passe-t-il déjà ailleurs, quelque part ?

- Oui, le « facteur 12 » est l'écart qui existe déjà aujourd'hui dans la fonction publique française.

* en référence à l'ouvrage de Gaël Giraud et Cécile Renouard, 2012, *camets nord*.